

Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile
Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband
Band: 47 (2000)
Heft: 11-12

Artikel: Protection de la population : "en avant toute!"
Autor: Mathey, René
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-369342>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Medienmitteilung SZSV vom 18.11.2000:

Bevölkerungsschutz: Leitbild als wichtiger Meilenstein

Die laufende Reform des Bevölkerungsschutzes war Thema der traditionellen Herbsttagung des Schweizerischen Zivilschutzverbandes (SZSV) vom Samstag, 18. November, in Schwarzenburg BE. Unter Leitung des SZSV-Zentralpräsident Willy Loretan und in Anwesenheit von Bundespräsident Adolf Ogi, Bevölkerungsschutz-Projektleiter Peter Schmid sowie dem Direktor des Bundesamtes für Zivilschutz, Paul Thüring, wurde in Referaten und Arbeitsgruppen der Entwurf zum Leitbild für den Bevölkerungsschutz diskutiert. Dieses wird im Frühjahr 2001 vom Bundesrat verabschiedet und zusammen-

men mit dem neuen Gesetz über den Bevölkerungsschutz in die Vernehmlassung gegeben. Der Zivilschutzverband beteiligt sich seit Jahren aktiv an der Ausgestaltung dieses umfassenden Verbundsystems für Führung, Schutz, Rettung und Hilfe bei Katastrophen und Notlagen. Vor 230 Kaderleuten des Zivilschutzes sowie dessen Partnerorganisationen Feuerwehr, Polizei und Sanität dankte Adolf Ogi als Chef des VBS den Rettungsorganisationen für ihren vorbildlichen Einsatz in den Unwettergebieten Wallis und Tessin. Hier habe sich die enge Zusammenarbeit aller Partner im Sinne des künftigen Bevölkerungsschutzes bereits als gelebte Realität erwiesen. Der Zivilschutz sei ein wertvoller und unverzichtbarer Pfeiler des Bevölkerungsschutzes, betonte der Bundespräsident. Grosses Gewicht verdiene weiterhin eine gute Ausbildung aller Einsatzkräfte; die Wert-erhaltung der Zivilschutz-Infrastruktur sei unerlässlich.

Adolf Ogi verurteilte sodann mit Vehemenz die Umverteilungsinitiative. Bei der Landesverteidigung – Zivilschutz inbegriffen – werde seit Jahren massiv gespart. Ein Mehr wäre unverantwortlich. Die am Schluss der Tagung präsentierten, von den Arbeitsgruppen zusammengetragenen Erwartungen und Vorschläge der Tagungsteilnehmer fliessen in die Projektarbeit für den neuen Bevölkerungsschutz ein. Die Zivilschutz-Basis fordert beispielsweise, dass der Bund sein finanzielles Engagement für den Zivilschutz nicht noch mehr reduziert. Im Hinblick auf die geplante gemeinsame Aushebung von Armee und Zivilschutz müsse sichergestellt werden, dass der Zivilschutz ebenso qualifizierte und einsatzfähige junge Leute rekrutieren könne wie die Armee. Als zu tief kritisiert wurde insbesondere der mit 120 000 Schutzdienstpflichtigen vorgesehene Personalbedarf des Zivilschutzes. Die Kantone müssten mehr Spielraum erhalten. ▀

Séminaire: en demi-teinte?

Protection de la population: «en avant toute!»

Un succès de plus pour l'USPC qui a réuni plus de 230 participants lors de son traditionnel séminaire d'automne. Le président de la Confédération et chef du DDPS, Adolf Ogi, a fait un véritable «tabac». Son tempérament a fait merveille, notamment dans son plaidoyer résolument contre l'initiative socialiste. Nettement moins à l'aise dans le dédale du projet Protection de la population, et de la place que devrait occuper la PCI, il a néanmoins très chaleureusement remercié tous les organismes de PCI qui se sont engagés en faveur des régions sinistrées dans l'ensemble du pays.

RENÉ MATHEY

Chacun attendait beaucoup de ce séminaire, et surtout de la présence du chef du DDPS. En début de séance, il y avait comme des vibrations dans l'attente de ce signal fort et rassurant que chacun espérait. Bien sûr l'auditoire n'a pas été déçu par Adolf Ogi. Mais pourquoi passer plus de trente minutes à tempêter, à démontrer et démonter avec une grande rigueur de ju-

gement, mais aussi des brins d'humour, une initiative que visiblement chacun dans la salle rejetait d'avance. Un auditoire acquis à une cause qu'il croit juste et forte n'est pas forcément un bon relais.

Quant à la Protection de la population, Adolf Ogi, s'il est acquis à l'idée du partenariat, ne saisit pas encore forcément toutes les subtilités de toutes les parties prenantes à ce «contrat moral, voire social» pour paraphraser Rousseau, qui touche à la sécurité de la population du pays. Le président de la Confédération est un humaniste, doublé de cette force et de ce bon sens du montagnard, et c'est pour cela qu'on l'apprécie. Personne ne lui tiendra rigueur de ne pas vraiment «s'engager» pour un projet dont la consonance est encore par trop politique.

Pour le travail effectué dans les ateliers de réflexions de l'après-midi, les débats ont révélé des éléments intéressants. Mais la prudence affichée par Karl Widmer dans la présentation des questions à aborder, soucieux de ne pas voir se répéter les «débordements» de l'année dernière, ont quelque peu faussé les débats, et peut-être les résultats qui ont, pour la plupart, été moins

incisifs que l'on aurait pu le souhaiter. Pourtant, la majorité des groupes de travail, s'ils ont réaffirmé un soutien raisonnable au projet, n'en ont pas moins mis en avant un certain flou en ce qui concerne la place «réelle» de la protection civile dans cette structure. Si la PCI se voit gratifiée de l'appellation marketing astucieuse de «prestataire de services», la crainte de beaucoup de responsables tient dans la compréhension qu'en déduiront les partenaires: prestataires de services, ou au service de... Voilà probablement ce qui dérange encore quelque peu et que justifie un résultat global en demi-teinte. Sans compter qu'existe une sorte de décalage entre les déclarations d'intentions et sur ce qui se passe réellement sur le terrain. Dans plusieurs cantons, régions, communes de Romandie ou de la Suisse alémanique, de nombreuses organisations travaillent ensemble. Elles ont eu l'occasion de tester le concept.

Sur le fond pourtant, on ne peut qu'applaudir au travail de l'USPC, qui se bat véritablement, pour que l'édifice tienne les promesses que l'on est en droit d'attendre d'une politique de sécurité au service de la



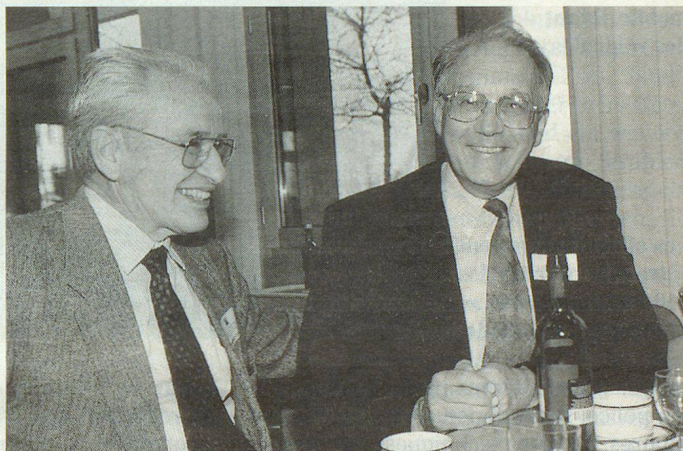
«P'ti déj.» accompagné par la fanfare de la PCi soleuroise.



Atmosphère studieuse chez les Valaisans...



Tout un symbole: Paul Thüring, directeur de l'OFPC et Walter Egger, président de la FSSP.



Les jeunes retraités: Hans Mumenthaler et «Hildo» Heinzmann.

population de notre pays. Cela demande des moyens, notamment au niveau de l'information, mais surtout une volonté pour que les liens existants entre la «base» et l'USPC se renforcent.

Quelques points forts

C'est par quelques mots bien sentis que Willy Loretan a voulu rappeler aux bons souvenirs de chacun, l'impulsion décisive pour la modification de l'image de la PCi qu'a donnée le séminaire de l'année dernière. «L'USPC présente dans 22 cantons et sections cantonales n'a jamais caché qu'elle était prête à collaborer avec d'autres partenaires sous le toit de la Protection de la population. Mais elle a aussi toujours affirmé, comme cela est ancré depuis des décennies dans la Constitution, que la PCi est autonome et qu'à ce titre, elle ne peut être dissoute ou encore fondue dans une autre organisation.» Cette prise de position, comparable à un «appel de Schwarzenburg» a été clairement entendue de Peter Schmid et des membres de sa Commission.

On peut dire qu'aujourd'hui, le plan directeur tient compte, au moins partiellement,

des remarques justifiées émises par la PCi, celles du terrain.

Pour Willy Loretan, une des questions (récurrente) est la future structure du Service sanitaire et de sa place au sein du projet. Quelques difficultés doivent encore être aplanies entre les différentes organisations



Adolf Ogi: «Je le dis consciemment, à cette occasion et dans ce lieu: La PCi a démontré ses compétences...»

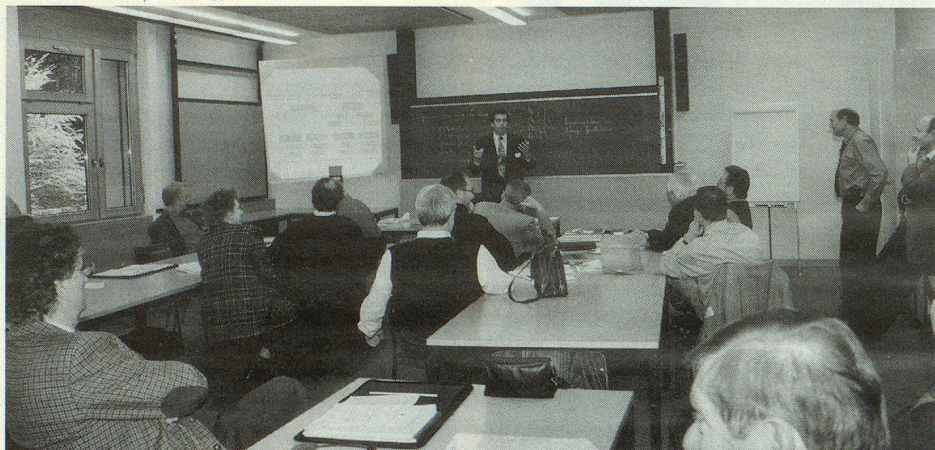
et structures qui se dégagent du domaine de la médecine de crise ou de catastrophe.

Sur le chemin de la Protection de la population

Il n'est pas nécessaire de revenir sur la remarquable analyse du président Ogi, à propos de l'initiative du parti socialiste. Simplement parce que les jeux seront faits au moment de la sortie de presse du journal. Par contre, il n'est pas inintéressant de rappeler que si cette initiative devait passer la rampe, elle aura aussi des retombées au niveau du projet de Protection de la population. Dans l'esprit, mais pas seulement, Armée XXI et Protection de la population sont deux projets qui naviguent de concert. Ils sont liés.

En parlant du projet, Adolf Ogi s'est félicité du climat positif qui règne à tous les échelons. En parlant de l'USPC, il a souligné le côté constructif des remarques. Pour le président, la «sécurité par la coopération» est le maître mot, le guide des réformes en cours. Le renforcement de la collaboration entre les partenaires civils et l'armée est une des conditions de la réussite. Et de

PHOTOS: RMINFO, CHEXBRES



Roland Steiner:
«On doit être mobile, il faut des véhicules...»

Les effectifs devraient être plus proches des 160 000 personnes...», dit Jean-Charles Dédo.



rappeler les différents partenaires au projet: police, sapeurs-pompiers, Services sanitaires, Services techniques et Protection civile. Auxquels s'ajoutent d'autres organisations privées comme les Samaritains, la Croix-Rouge, etc. Selon Adolf Ogi, un renforcement de la coopération passe par une clarification du rôle des différents partenaires; elle passe aussi par une conduite unifiée. Ce qui se passe en Suisse, poursuit Adolf Ogi, a une résonance dans le contexte international. Ces réformes tendent pratiquement toutes à un renforcement de la coopération nationale et internationale, ainsi qu'à la réhabilitation de la nature et des conditions de vie.

PCi: un pilier incontournable de la Protection de la population

«Je le dis consciemment, à cette occasion et dans ce lieu, déclare Adolf Ogi. La PCi a démontré ses compétences ces dernières années, en tant qu'instrument d'intervention efficace et polyvalent. J'ai pu le constater à plusieurs reprises.»

A propos de l'effectif proposé de 120 000 personnes, le président a aussi indiqué que ces chiffres seront vérifiés et, le cas échéant corrigés ou validés par les cantons. De renchérir sur la nécessité de tenir compte de la nature différente des cantons de plaine et de montagne, ce qu'ont bien démontré les intempéries de ces derniers

temps en Valais. Adolf Ogi pense aussi que la réduction des effectifs ne peut qu'être profitable à la motivation; autrement dit, si les exercices à sec sont nécessaires, les engagements concrets sont meilleurs.

Les remarques des groupes de travail romands

Dans le domaine des effectifs, un des groupes relève que ceux-ci manquent de flexibilité. En effet, selon des analyses faites dans diverses régions, il serait souhaitable que les effectifs correspondent à la nature des dangers. Un calcul, certes rapide, montre que les effectifs sont plus proches des 160 000 que des 120 000 personnes, tels que figurant dans le projet. Ce qui permettrait de pouvoir disposer en tout temps et effectivement du nombre de 105 000 prévu par le projet.

Pour l'obligation de servir, le groupe remarque que si un recrutement commun est une bonne chose, la sélection devrait être plus «sélective». En d'autres termes, la PCi souhaite aussi pouvoir recruter en fonction des compétences et non pas seulement à forme d'héritage des éventuels «laissés pour compte» de l'armée. Sur la forme, le système 20-40 ans paraît acceptable. Avec une exception toutefois en ce qui concerne les officiers, pour qui on pourrait admettre un âge plus élevé. Le second groupe met en avant le plan de

la création des réserves et toujours en fonction des besoins particuliers de certains cantons, il serait peut-être judicieux d'étendre l'obligation de servir jusqu'à 50 ans.

Quant à l'instruction, il est indispensable de la renforcer et de la rendre plus attractive et plus dynamique. La matière donnée lors de l'instruction de base devrait être la même pour tout le monde. Par contre, celle des cadres devrait être très poussée en ce qui concerne l'intervention. Autre problématique à laquelle il serait bon de penser, c'est celle des APG, notamment en ce qui concerne les interventions de nuit ou du week-end.

Dans le domaine du nombre de jours de service, pour certains, l'idée serait de calquer celui-ci sur celui des militaires. Pour d'autres, si l'on fixe un quota de jours (minimum) de services à accomplir, il est indispensable que ce minimum soit effectivement respecté par les cantons.

Quant aux structures, l'aide à la conduite ne devrait pas être uniquement une espèce de formation mise à disposition d'une institution supérieure, mais aussi au service de la PCi en tout temps. Le terme «appui» paraît inapproprié. Celui «d'intervention» est plus dynamique.

Le maintien d'un service sanitaire entre les mains de la PCi est aussi souhaité, de même que les moyens d'alarme devraient rester au niveau de la commune ou du groupement de communes.

Si les exercices communs à tous les partenaires sont hautement souhaitables, il en est de même en ce qui concerne le langage. Par exemple, il serait temps d'unifier les signes et autres degés de fonction. Il a aussi été question des transports. La PCi ne possède pas, ou peu de véhicules; il serait donc temps d'en faire une dotation officielle et non pas compter sur une éventuelle réquisition, car, comme chacun le sait, ce terme ne veut plus dire grand-chose.

A propos de la collaboration avec les sapeurs-pompiers, il est évident que les situations sont différentes d'un canton à l'autre (présence ou non d'un établissement cantonal d'assurances). L'instruction est dispensée selon le principe du chacun pour soi et les tâches sont imprécises. Pour le futur, il est demandé un signal clair, une véritable volonté politique de collaboration en matière d'instruction et des moyens de mise sur pied rapide pour les intervenants de la PCi. Il est indispensable de délimiter clairement les missions de chacun, pour ne pas aboutir à des tâches de «balayage» et disposer d'un équipement adéquat pour tous les membres qui interviennent. L'achat, la maintenance, les prescriptions pour le matériel, etc. doivent être réglés au niveau fédéral. ▀